Cece
FRC
8537

SUPPLÉMENT
DE L'ADRESSE
DES AMIS DE LA PAIX,

Ou l'unique moyen de sauver la France.

Point de banqueroute ; point de guerre civile ; point de despotisme :

Mais,

Une seconde Assemblée Nationale.

LE titre de *l'Adresse aux amis de la paix* m'a séduit ; & malgré mon serment de ne lire aucune des brochures du moment, j'ai lu celle-ci ; j'ai fait plus : je n'ai pu résister à l'idée de lui donner un supplément ; car cet ouvrage n'est fait qu'à moitié.

Après l'avoir lu, je n'ai point été surpris que l'Adresse aux amis de la paix ait été censurée par tous les partis : ces hommes qu'on appelle *aristocrates*, ont regardé l'auteur comme un *démagogue* un peu mitigé ; & ces démagogues à leur tour, ont dû le traiter *d'aristocrate* déguisé ; tout cela devoit être : & tel est l'esprit des partis ; l'ami de la paix est l'ennemi de tout le monde.

M+W 17317

Pour moi, ſans approuver pluſieurs idées de l'auteur de cet écrit, je rends plus de juſtice à ſes intentions, & j'apperçois clairement que ſon grand & véritable objet eſt d'écarter la guerre civile ſuſpendue ſur nos têtes, comme le tonnerre dans un nuage : il n'a vu, pour rétablir l'ordre public, d'autre moyen que d'exécuter ſans délai les décrets de l'Aſſemblée nationale. Et pour faire exécuter ces lois, il a dit ſimplement que ſans être les plus convenables peut être à une grande monarchie, elles étoient dumoins infiniment meilleures que celles de notre ancien gouvernement ; enfin, il leur a trouvé l'une des plus grandes perfections que puiſſent comporter les défauts des conſtitutions humaines, c'eſt la facilité d'être corrigées. En un mot, l'eſprit de cet ouvrage eſt de tâcher de parvenir à la paix, en ſe gliſſant entre les diſſentions.

Mais moi, j'ajoute avec franchiſe ce que l'auteur n'a point oſé publier : je dis avec lui, que pour retablir l'ordre public, écarter la guerre civile, & prévenir la banqueroute, il faut exécuter ſans délai les décrets de l'Aſſemblée nationale.

Mais j'ajoute hautement que ſi dans les premieres aſſemblées de départemens, on ne ſe hâte pas de nommer de nouveaux députés, & de former une ſeconde Aſſemblée nationale, nous n'éviterons ni la banqueroute, ni la guerre civile, & la France eſt également perdue.

En deux mots : obéir ſans réſiſtance aux lois de la premiere Aſſemblée nationale, mais en former

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

une seconde sans aucun retardement, voilà le précis de toutes mes idées, & je leur ajouterai peu d'étendue ; déjà ces germes m'ont paru dévéloppés dans tous les esprits.

PREMIERE PROPOSITION.

Si nous n'exécutons pas sans délai les décrets de l'Assemblée nationale, nous nous exposons à la guerre civile & à la banqueroute.

CETTE vérité est frappante pour quiconque observe attentivement la situation des esprits & des affaires ; & ce qui prouve que les citoyens les moins attentifs la sentent confusément, c'est l'alarme vraiment générale, même sous les dehors de la confiance ; ceux qui affectent le plus de se rassurer, ne cherchent au fond qu'à mentir, s'ils le pouvoient, à eux-mêmes.

Je me contenterai d'une simple réflexion : dans les circonstances où nous sommes, la banqueroute & la guerre civile peuvent être également effet ou cause l'une de l'autre : il est certain que si nous avons la guerre civile, elle entraîne la banqueroute ; & si l'état fait banqueroute, nous aurons infailliblement la guerre civile.

Or, remarquez-le bien, mes concitoyens, déjà les portes de ces deux fléaux sont par-tout entr'ouvertes : par-tout vous verrez s'agiter & s'accumuler les causes qui annoncent la guerre civile : la plus violente division dans les esprits ; le désespoir, la

rage dans un parti, qui, depuis deux mois, ne ceſſe de ſe fortifier ſourdement par de nouveaux mécontens; la haine, &, pour ainſi dire, la licence de la victoire dans le parti contraire, qui, ſans l'appercevoir, perd inſenſiblement ſes forces; de violences particulieres excercées depuis ſix mois, & qui ont ſervi comme d'eſſai à la violence générale; à l'heure même où j'écris ceci, des armées entieres roulant dans les provinces (1), ſans reſpect pour l'ordre public, & bravant tous les pouvoirs légitimes; cette multitude de citoyens armés ne ſe réuniſſant que pour jurer la guerre aux autres citoyens, ſous le prétexte de ſe jurer la paix entre eux; en même-temps la capitale diviſée en ſoixante diſtricts, qui ſont autant de foyers de diſſentions particulieres, où ſe préparent les alimens d'une guerre civile; enfin, l'Aſſemblée nationale elle-même offrant à ſes commettans, à l'Europe, au monde entier, le ſpectacle d'un champ de bataille, plutôt que celui d'une aſſemblée de Légiſlateurs, &, pour comble de maux, l'antique autorité de nos rois, fondée ſur nos ſentimens & nos habitudes, baſes bien plus profondes chez l'homme que la raiſon même; cette autorité qui lioit, qui contenoit toutes les parties de l'état, méconnue, mépriſée & même ſuſpectée; les idées les plus inſenſées, & les projets les plus ſiniſtres naiſſant de ces ſentimens ſi nouveaux pour nous: diſons tout, la conviction preſque générale, qu'il exiſte dès l'origine de l'Aſſemblée nationale,

(1) Dans le Dauphiné.

une conspiration d'hommes ambitieux & profonds, qui se font des nos passions un instument pour nous ruiner par nous-mêmes, & s'élever ensuite sur les débris du trône & de la Nation : à la vue de ces causes réunies, ne peut-on pas dire que la guerre civile nous enveloppe déjà ; qu'elle nous menace, qu'elle nous presse, & que son image terrible vole sans cesse autour de nous ?

Considérez ensuite, bons citoyens, tout ce qui peut nous annoncer la banqueroute de l'état : l'écoulement subit d'une partie de notre numéraire, & le resserrement général du reste ; la diminution sensible de tous les genres de consommation, l'interruption de tous les travaux, l'indigence des ouvriers, l'anéantissement du commerce, la source des impôts tarissant de moment en moment ; la défiance générale croissant avec la misere ; & cette fameuse partie des finances appuyée sur le crédit, derniere ressource contre la banqueroute, croulant de toutes parts sous les efforts continus de la défiance & de la terreur publique ; & ce qu'il y a de plus déplorable, toutes ces causes se fortifiant chaque jour, chaque minute, l'une par l'autre ; la misere générale détruisant le crédit, & le décri général augmentant la misere publique. Bons citoyens, ne faudroit-il pas se complaire à s'aveugler soi-même, pour ne pas voir les approches rapides de la banqueroute la plus complete ?

Résumons ces cruelles idées ; si dans ce moment de fermentation générale, pour l'organisation des

assemblées politiques, il se commet en quelque partie du royaume, & sur-tout à Paris, un seul acte de violence qui commence la guerre civile, vous la verrez aussi-tôt couler en torrent d'un bout de royaume à l'autre, & la banqueroute, suite infaillible de la guerre, sera le moindre de nos maux.

Si dans ce moment encore l'ordre ne se rétablit pas avec célérité; si les consommations & les dépenses des citoyens riches ne reprennent pas leur cours; si le commerce ne se ranime point; si les impôts enfin tarissent, ou s'affoiblissent; si le crédit, toujours appuyé sur les impôts & les richesses de la nation, reste languissant, la banqueroute est inévitable, & la guerre civile arrivant à la suite, comblera nos malheurs; car il est impossible d'organiser le royaume, s'il est une fois en état de banqueroute.

Hommes sensibles! pourriez-vous le croire? Quelques ames atroces osent mettre en question, si la guerre civile ne seroit pas un remede violent, mais nécessaire à nos maux.

La guerre civile un remede! insensés & furieux que vous êtes! la guerre civile seroit un remede aux maux de l'Etat, comme le suicide est un remede aux maux de l'homme; car enfin la guerre civile est le suicide de la société; avec cette différence énorme, qu'après le suicide, le malheureux dumoins ne souffre plus; au lieu qu'après la mort de l'Etat, tous les citoyens souffrent, & qu'à peine les générations

ſuivantes peuvent reprendre un peu de vie dans le ſein de cette deſtruction générale.

La guerre civile un remede ! eh ! pour qui ? Depuis le dernier homme du peuple, juſqu'au monarque, ne ſeroit-elle pas le plus affreux malheur ? Tous les citoyens épouvantés & cachant leur perſonne & leur fortune ; tous les arts, mêmes les plus néceſſaires, ſuſpendus à-la-fois ; l'agriculture interrompue ; les campagnes pillées, incultes & déſertes ; les riches propriétaires fugitifs ou ſoldats ; par-tout la haine, par-tout la miſere, l'horreur, & la famine enfin ſurvenant comme un effet néceſſaire de ces exécrables cauſes : voilà le remede qu'on oſe enviſager.

Ah ! périſſe, périſſe à l'inſtant quiconque ne ſacrifieroit pas une partie de ſon ſang pour éviter une guerre civile ! Non, mes amis ; non, mes concitoyens, le mot ſeul en eſt horrible ; craignons même de le prononcer ; & s'il falloit choiſir une illuſion, croyons que la guerre civile eſt impoſſible mille fois plutôt, que d'oſer penſer un ſeul inſtant qu'elle peut être utile. Une telle penſée eſt abominable ; elle eſt même un crime ; & tout eſprit capable de s'y arrêter un moment, tient à un cœur méchant.

Et que nous reſteroit-il après la guerre civile ? O mes concitoyens ! la derniere de nos calamités ſeroit le plus affreux deſpotiſme, un deſpotiſme tel qu'il épouvanteroit nos rois même. Plus de pouvoirs intermédiaires, plus de réſiſtances légitimes

plus de bornes ; plus rien entre le monarque & le peuple qu'un vaſte cercueil ; & il ne s'agiroit plus que de ſavoir lequel du monarque ou du peuple y ſeroit englouti. La guerre après l'eſclavage, & l'eſclavage après la guerre : telle ſeroit en deux mots notre fatale hiſtoire. Ah ! ſi vous voulez éviter ces malheurs, hommes ſages, ſachez les prévoir, ſachez les craindre.

Ce n'eſt plus le moment d'examiner ſi l'Aſſemblée nationale eſt ſage ou inſenſée ; ſi ſa conſtitution convient ou non à une monarchie ; ſi ſes lois ſont bonnes ou mauvaiſes : ce ſont des lois, ce mot ſeul ſuffit. Dans un naufrage, il faut ſe jeter ſur une planche, même pourrie, ſur-tout quand le rivage n'eſt pas bien loin. Les lois de l'Aſſemblée nationale, quelles qu'elles ſoient, peuvent nous arracher ſeules à l'anarchie ; l'ordre qu'elles établiſſent, fût-il mauvais par rapport à nous, n'importe, c'eſt un ordre quelconque ; & maintenant nous n'avons rien à faire qu'à ſortir de la licence ; nous chercherons après à loiſir des lois meilleures ; mais aujourd'hui il nous faut des lois.

Hâtons-nous donc, le temps preſſe ; hâtons-nous d'exécuter les décrets de l'Aſſemblée nationale, & d'organiſer nos aſſemblées politiques des municipalités, des diſtricts & des départemens. Que tous les gens de bien accourent de toutes parts ; qu'ils ſe liguent entre eux pour le ſalut de la patrie ; aſſez d'autres conſpireront pour ſa perte : qu'ils cherchent par-tout la probité, les lumieres ; qu'ils s'at-

tachent au mérite comme l'ombre à son corps; que tout intérêt particulier cesse; que la jalousie se taise; qu'ils n'oublient rien pour déconcerter les cabales & les calomnies des méchans; qu'on voie les suffrages de tous les hommes irréprochables de chaque ville, se réunir sur la tête des dignes citoyens, comme une pure lumiere qui éclaire à la fois leur vertu, & l'opprobre des hommes suspects qu'on osera leur opposer.

En un mot, bons citoyens, que les deux regles de votre conduite, dans l'exécution des lois nouvelles pour l'organisation du royaume, soient la *célérité* & la *probité*; & ne perdez jamais de vue que de ces deux choses dépendent entierement le salut de l'état & le vôtre.

SECONDE PROPOSITION.

Si, dans les premieres Assemblées de départemens, on ne nomme pas de nouveaux députés pour former une seconde législature, la France est également perdue.

J'avance hardiment, 1°. que si cette premiere Assemblée nationale dure encore quatre mois, la ruine de la France est infaillible.

2°. Je soutiens aussi que si nous formons avant trois mois une seconde législature, le salut de la patrie est encore possible.

Je vous rappelle ici deux vérités qui sont aujourd'hui dans tous les esprits, dans toutes les bouches.

La premiere, que ſans la confiance publique, il eſt impoſſible qu'une aſſemblée de nos repréſentans faſſe jamais quelque bien, & que, dans les circonſtances où nous ſommes, il n'eſt pas moins impoſſible qu'elle ne faſſe des maux irréparables.

La ſeconde vérité, c'eſt que notre Aſſemblée légiſlative actuelle, n'a plus ce degré de confiance néceſſaire; que dis-je ? la défiance croît de jour en jour: bientôt elle ſera à ſon comble, & les effets de ce ſentiment ſeront terribles.

Je ne veux point ici faire une ſatyre des perſonnes; mais ſans manifeſter aucun nom, je puis me permettre de vous rappeler l'opinion publique ſur les hommes qui compoſent votre Aſſemblée nationale. Souvenez-vous de tous les jugemens que vous entendez porter depuis ſix mois, & jugez après de la confiance de la Nation pour ſes légiſlateurs.

Parlez-vous à ceux qu'on nomme *ariſtocrates*, ils vous diſent que l'Aſſemblée eſt une cabale de démagogues, qui précipitent, les uns par paſſion, les autres par ſyſtême, l'état dans une affreuſe anarchie. Interrogez-vous un homme populaire, il vous dira qu'elle eſt infectée d'*ariſtocrates* qui ne reſpirent que le plus lâche deſpotiſme: mais demandez ſérieuſement à tous s'il n'y a pas des hommes factieux, des eſprits dangereux, & pourtant accrédités, dans l'Aſſemblée nationale; tous, après avoir héſité peut-être, finiront, s'ils ſont ſinceres, par l'avouer en gémiſſant.

Demandez à tous, ce qu'ils penſent de l'empire

odieux des galeries sur l'Assemblée nationale, & tous s'en indigneront. Demandez-leur quelle idée ils se forment du trouble indécent, & ridicule s'il n'étoit pas terrible, qui regne dans cette Assemblée de Législateurs, & vous trouverez dans tous les esprits des idées de mépris, de pitié ou de terreur.

Demandez à tous ce qu'ils pensent de l'acharnement précipité de l'Assemblée nationale, à ruiner jusques aux derniers fondemens de l'ancien gouvernement ; & vous en verrez bien peu qui n'éprouve cette espece de frayeur & de tristesse qu'inspirent de vastes ruines au milieu d'un désert.

Demandez à tous s'ils pensent qu'on puisse impunément retirer à un peuple quelconque, & surtout à un peuple corrompu, & sans morale civile, le frein, quel qu'il soit, de son ancienne religion ; ils soupireront, en convenant que nous sommes livrés sans défense à toute la perversité de ces hommes, qui n'espérant presque rien du bénéfice des lois, ne craindront plus rien des vengeances de Dieu.

Demandez à tous quel jugement ils portent sur des Législateurs qui soulevent d'abord toutes les passions du peuple, & le précipitent dans la licence où ils le laissent, pour s'occuper ensuite de lui faire lentement des lois.

Demandez aux hommes sages s'ils trouvent beaucoup de sagesse à donner une grande puissance à ce peuple, après qu'il a contracté l'habitude d'en

abuſer. Nous tremblons, vous répondront-ils, que nos députés n'aient fait le terrible échange du deſpotiſme d'un ſeul, contre la tyrannie de tous ou de pluſieurs; & nous ne pouvons regarder comme ſages, des hommes qui, pour rendre libre un peuple avili, le jetent avec violence au milieu de la liberté, au lieu de l'y conduire avec ménagement pour l'y établir avec précaution.

Parcourez ainſi toutes les conditions, toutes les profeſſions; ſi vous en exceptez des jeunes enthouſiaſtes ſans réflexion, ou des hommes indifférens & imprévoyans, pour qui tout ceci n'eſt qu'un grand ſpectacle, vous ne trouverez perſonne à qui vous ne ſurpreniez la défiance dans l'ame, en affectant même de mettre la confiance dans ſa bouche; & quand vous aurez preſſé leur conſcience, il n'en eſt point qui ne s'écrie en ſoupirant: *Quand tout ceci finira-t-il?*

Voulez-vous enfin, mes concitoyens, juger facilement de la ſituation actuelle de l'opinion publique à l'égard de l'Aſſemblée nationale, je vais vous offrir un moyen bien ſimple. Rappelez-vous que dans les premiers temps de notre révolution, nous n'étions inondés que d'écrits favorables à l'Aſſemblée nationale, juſqu'à l'enthouſiaſme, juſqu'au délire: alors, écrire contre elle étoit un opprobre, & même un danger. Maintenant tout eſt changé, & nous voyons préciſément le contraire: tous les jours, & de toutes parts, ſortent des écrits qui attaquent l'Aſſemblée nationale ſans ménage-

ment, & nul ouvrage raisonnable ne paroît pour la défendre : à peine les journalistes mercénaires, ces hommes qui fondent leur repos sur le trouble public, & semblent s'engraisser du sang qu'on verse, à peine osent-ils opposer quelque digue à ce torrent. Du moins leur ton d'insolence & de fureur est sensiblement affoibli.

On reproche à l'Assemblée nationale sa précipitation dangereuse à tout détruire : la France écoute en silence ; tout est muet, & nul ne répond pour justifier l'Assemblée.

On lui reproche les factions qui la déchirent, le désordre & l'indécence qui l'avilissent, les conjurations même qui la déshonorent ; la France écoute, & nul ne répond pour justifier.

On lui reproche l'anarchie populaire, le mépris dont toutes les lois sont flétries : mille violences qui, sur la face entiere du Royaume, attaquant les citoyens de distance en distance, les épouvante tous à-la-fois ; enfin, tous les présages d'une ruine prochaine. La France écoute, & nul ne répond pour justifier. Mes amis, que dites-vous de ce silence ?

Sans doute quelques hommes de parti vous diront que tous ces écrits du jour ne sont que des libelles dignes du plus profond mépris. Mais que cela est bientôt dit ! rappelez-vous que les hommes d'un parti contraire vous en disoient autant, en parlant des écrits passés : n'écoutez donc ni les uns ni les autres, & jugez vous-même : dites-vous

bien, que ce changement, si sensible dans les écrits publics, annonce le même changement dans les idées de ceux qui les lisent : car si le petit nombre de nos grands ouvrages a formé l'opinion publique, soyez bien sûrs que c'est l'opinion publique qui détermine à son tour la foule de petits écrits. Ils ressemblent au tocsin qui annonce le feu, mais qui ne le met pas ; &, de bonne foi, quel écrivain voudroit perdre sa peine, risquer son honneur & sa vie même, pour écrire contre une assemblée législative que le peuple, toujours extrême, idolâtreroit bientôt, pour peu qu'elle obtînt d'abord sa confiance ? Ne seroi-ce pas aller dans un temple rempli de fanatiques, pour en profaner les mysteres ? Pourquoi, si les libellistes avoient cette fureur courageuse, n'écrivoient-ils rien il y a quatre mois, & ne cessent-ils pas d'écrire aujourd'hui ? ont-ils changé de cœur, ou le public a-t-il changé d'opinion ?

Cependant que fait notre Assemblée nationale au milieu de ce torrent qui l'entraîne malgré ses efforts ? le croiriez-vous ? elle s'occupe à chercher des lois contre les libelles : ah ! qu'elle nous fasse des lois sages pour l'ordre public ; qu'elle soit elle-même sage & bien ordonnée, comme les lois, & tous les libelles disparoîtront comme de vains fantômes.

Mes concitoyens, ne nous y trompons pas ; car cette erreur pourroit nous coûter bien cher : il est trop vrai que notre Assemblée nationale a perdu ce degré de confiance, sans lequel tout bien est im-

poſſible, & tout mal eſt preſque inévitable. Je ne veux plus rien ajouter aux preuves de cette cruelle vérité. Elles pourroient reſſembler trop à la ſatyre; & pourtant elles ne montreroient dans une grande aſſemblée d'hommes, qu'un malheur bien commun chez l'eſpece humaine, celui de ſe tromper : elles ne montreroient encore, dans une aſſemblée de Français, qu'un malheur bien commun chez la Nation Françaiſe, celui de ſe tromper à force de précipitation. Contentons-nous de jeter maintenant un coup-d'œil rapide ſur les conſéquences de cette défiance devenue preſque générale.

Sans notre confiance, l'Aſſemblée nationale ne pouvoit pas faire des lois; & ſans notre confiance, les lois qu'elle fera ne ſauroient être utiles; le même principe qui a produit la cauſe, déterminera les effets.

Appliquons d'abord ceci à nos finances. Vous ſavez que cet objet comprend aujourd'hui toutes les fortunes des citoyens.

Nous formons une Nation agricole & commerçante; & comme parmi nous l'inégalité des fortunes eſt extrême, le mouvement & la vie de l'Etat exigent que les citoyens riches dépenſent ſans relâche leurs revenus, afin d'animer à-la-fois les arts, l'agriculture, le commerce, & ſoutenir tous ceux qui ne ſubſiſtent que par l'agriculture, le commerce & les arts.

Si je vous diſois : Tous les citoyens riches vont s'expatrier ou ceſſer toutes dépenſes pendant quatre

mois seulement, vous vous écrieriez : L'Etat est ruiné ; dans l'indigence universelle, une guerre intestine & une révolution seront inévitables. Eh bien ! mes amis, nous en serons bientôt réduits à cette terrible extrêmité ; d'un côté, les plus riches citoyens se sont expatriés, & de l'autre, ceux qui restent resserrent toutes leurs dépenses. Or, maintenant, quarrivera-t-il ? c'est à vous de le dire.

Prétendrez-vous que j'exagere les faits ? Eh bien ! ne m'en croyez pas ; interrogez & observez ; parlez à tous les citoyens ; jetez un coup-d'œil sur l'intérieur de toutes les maisons : là, vous trouverez des domestiques renvoyés, ou des équipages supprimés ; ici, une diminution sensible dans les consommations de la table ; ailleurs, dans les dépenses de parures & de superfluité ; enfin par-tout, d'un bout du royaume à l'autre, vous n'entendrez que ces mots, *économie & crainte* ; ces mots qui font vivre une petite démocratie pauvre, & qui tuent une ancienne & grande Monarchie, agricole & commerçante.

Or, maintenant, réunissez dans votre esprit toutes ces économies particulieres, qui se répetent dans chaque maison de ce royaume, & calculez, si vous pouvez, la diminution du travail des artisans & des cultivateurs ; allez ensuite dans les divers ateliers ; qu'y trouverez-vous ? des indigens, ou des hommes à la veille de le devenir. Déjà nos villes ressemblent aux plus malheureuses de l'Italie, où la moitié des habitans donne l'aumône à l'autre.

Demandez-vous

Demandez-vous enſuite quelle eſt la cauſe de ce déſaſtre général, de cette eſpece de paralyſie univerſelle, & bientôt mortelle ; quelle autre en pourrez-vous aſſigner que le défaut de confiance ? Chacun ſe dit en ſecret à lui-même : *Gardons ce que j'ai, parce que dans un mois, dans deux mois j'ignore ce que j'aurai.* Vous trouverez cette penſée cachée dans le cœur de tous ceux qui n'oſent pas la produire. Eh ! comment ne la formeroit-on pas ? Les idées de ruine & de dangers nous aſſaillent de tous les côtés ; elles ſortent de tous les événemens, de toutes les choſes ; on ne voit que trouble, diſcorde, incertitude ; nous n'avons pas encore la guerre civile, mais on diroit que chacun s'y prépare ; enfin, à moins d'être abſolument inſenſé, il eſt impoſſible d'enviſager, dans un prochain avenir, un état vraiment ſtable. Quel eſt réſultat de cet enſemble continuel de faits & de penſées ? La défiance, la défiance ; & le propre de la défiance eſt de croître ou décroître ſans meſure. Elle n'eſt jamais ſtationnaire.

Quelle cauſe, bons citoyens, a rendu ſtériles tous les emprunts propoſés par l'Aſſemblée nationale ? La défiance. Quel motif tarit la contribution patriotique, en reſſerrant tous les cœurs ? La défiance. Enfin, pourquoi l'établiſſement des billets de la Caiſſe d'Eſcompte, ce dernier expédient de nos finances, cette reſſource unique dont nous attendions notre ſalut, eſt-elle ſans effet ? parce que tous les eſprits ſont pénétrés de défiance.

Mais ce qui m'étonne moi, mes concitoyens, c'eſt de voir tant d'hommes éclairés courir après une chimere, & chercher l'art de bâtir un édifice ſans fondement. Eſt-il poſſible, dites-le moi, qu'aucun ſyſtême de finances ſe ſoutienne directement ou indirectement, je ne dis pas ſeulement ſans impôts, mais ſans la confiance dans la certitude des impôts?

Or, dans un état où la défiance deſſeche de jour en jour les ſources des impôts, en tariſſant celles des arts & du commerce, comment voulez vous fonder un ſyſtême de finance, & ſur-tout un ſyſtême de finance qui ne s'appuie que ſur le crédit?

Vous me direz qu'on ne prétend appuyer le crédit que ſur les biens du clergé, & non ſur les impôts; mais en vous paſſant cette réponſe, toute inſuffiſante qu'elle eſt, en êtes-vous plus avancés? Qui de vous a confiance dans la vente des biens du clergé? Avant que ces biens puiſſent être vendus, ne faut-il pas liquider les dettes de ce corps; aſſigner le paiement des créanciers; aſſigner le paiement des eccléſiaſtiques vivans; choiſir les biens à vendre; régler la maniere dont ces ventes ſeront faites? Qui ne voit qu'avant une année nul bien du clergé ne pourra être vendu ni acheté? Et dans une année, ſait-on ce que ſera la France? Sera-t-elle une monarchie? Ne ſera-t-elle qu'une vaſte anarchie? La ſeconde Aſſemblée nationale que voudra-t-elle dans une année? Approuvera-t-elle le décret ſur les biens du clergé, ou ne le révoquera-t-elle

point ? On tombe dans un océan d'incertitudes & de défiances.

Et d'ailleurs, ne voyez-vous pas que le premier effet de la défiance générale, eſt de porter tous les propriétaires à vendre, parce que la ſeule fortune réelle, dans ce moment, eſt l'argent comptant ? Or, quand une foule de propriétaires voudront vendre leurs domaines (1), dans le même-temps où l'Etat voudra vendre ceux du clergé, à quel aviliſſement exposez-vous tous ces biens ? & voyez à quel point la défiance croîtra par la défiance même.

Laiſſons ces détails, & revenons à ce point capital : tout ſyſtême de finances eſt une chimere, & le rétabliſſement de la fortune publique eſt impoſſible, ſi vous ne ranimez auparavant par la confiance les fortunes particulieres, attaquées dans toutes leurs parties par la terreur générale.

Ce que je viens de dire ſur les finances, eſt également vrai de la conſtitution politique : faute de confiance dans les légiſlateurs, chacun s'alarme aujourd'hui ſur leurs lois. Voyez, en effet, tous les hommes ſages & modérés, méditer leur retraite, & s'éloigner de tout ce qui tient au gouvernement, comme d'un piege & d'un péril. Ces ſentimens de déſeſpoir éclatent de toutes parts, dans ce moment ſi déciſif de l'organiſation de nos

(1) On prétend qu'il y a maintenant cinq mille terres nobles ou féodales à vendre dans le royaume.

assemblées politiques : en même-temps, & par un effet de la même cause, les intrigans, les hommes suspects se raniment & s'avancent par l'espérance que leur donnent la retraite & le découragement des gens de bien. Déjà le bas-peuple agité dans toutes les villes du royaume, trouble la paix publique, comme le mêlange de la lie aigrit la liqueur la plus pure ; déjà l'intrigue des hommes pervers creuse par-dessous terre, tandis que leurs calomnies se répandent au-dessous ; déjà tous les poisons sont répandus à la fois, depuis les places publiques jusques dans l'intérieur le plus secret des maisons.

A la vue de ces mouvemens si nouveaux & si funestes pour nous, toutes les craintes augmentent, les cris redoublent, & par-tout on n'entend plus que ces mots : *Par quels hommes allons-nous être gouvernés* ? Ainsi se propage & s'accroît la défiance publique ; elle se replie autour de sa cause comme un serpent autour de sa tête.

Je n'insiste pas davantage sur cette vérité d'une expérience éternelle : *que dans toute administration publique, il est impossible d'opérer le bien, & de ne pas faire le mal, quand le public a perdu toute confiance dans ses administrateurs.*

Où va donc nous conduire la défiance qui fait maintenant l'ame secrete de tous les citoyens ? Je le redis : elle a causé & causera de jour en jour davantage, la parcimonie de tous les riches, l'interruption de tous les travaux, l'indigence de tous les ouvriers, toutes les attaques particulieres, tous

les désordres de citoyen à citoyen, qui seront les suites de ce commencement d'état de guerre : mais bientôt il se fera nécessairement un effort dans toutes les parties de l'Etat, pour sortir de cette situation violente ; & cet effort répondant à sa cause, ne peut être qu'une guerre civile & vraiment générale : quelle en sera la mesure, la direction, l'issue ? Produira-t-elle une longue anarchie, ou bien un rapide despotisme ? Je l'ignore : mais ce que je vois très-évidemment, c'est que nous sommes menacés d'affreux malheurs.

Cependant, bons citoyens, calmez vos alarmes ; un peu de courage & de constance, &, j'ose vous le promettre, vous pourrez encore, en ranimant tout-à-coup la confiance publique, réparer les maux que la défiance générale a produits.

TROISIEME PROPOSITION.

Une seconde Assemblée nationale peut encore sauver la France.

Oui, mes concitoyens, elle peut réparer tous les maux, parce qu'elle peut, à l'instant, relever de toutes parts la confiance, & par elle, la vie, l'ame, le mouvement & l'énergie du corps de l'Etat.

Jugez si cette seconde Assemblée pourra nous sauver, puisque sa seule espérance est ce qui nous soutient encore. Oui, j'ose le dire, si nous n'espérions pas une seconde législature très-prochaine,

toutes les parties de l'Etat tomberoient en diſſolution ; & c'eſt le jour de l'eſpérance, qui mêlant ſes doux rayons au nuage de la défiance, en tempere encore les ſiniſtres influences.

O ! ſi quelque généreux député portoit aujourd'hui dans l'Aſſemblée nationale cette motion :

Que le premier acte des Aſſemblées prochaines de département ſeroit de nommer les députés pour la ſeconde légiſlature.

S'il oſoit ſecouer avec force ſur cette mémorable motion, le flambeau de la ſévere vérité ; s'il déchiroit ſans ménagement, aux yeux de l'Aſſemblée nationale, les voiles qui de ſi loin lui cachent les plaies ſanglantes, les plaies horribles de la France ; s'il avoit le courage de leur dire : « Plaignez-vous » ſi vous voulez de l'inconſtance du cœur humain, » ou plutôt plaignez-vous de la foibleſſe humaine » & des erreurs inévitables à notre eſprit : mais » la nation n'a plus en nous cette confiance, ſans » laquelle nous ne pouvons rien que lui nuire. » Peut-être le ſentiment de ſes maux la trompe ſur » ceux qui peuvent la guérir ; mais imitons ces » ſages médecins qui ſe font un devoir de s'éloigner » du lit de leur malade, quand ils voient s'éloigner » d'eux ſa confiance ; gardons-nous bien de la pré- » ſomption coupable, de nous croire ſeuls capa- » bles de ſauver l'état, nous qui n'avons pu l'em- » pêcher de pencher vers ſa ruine. Ah ! ſi nous » nous obſtinons dans nos dangereuſes fonctions, » frémiſſons dumoins à la vue de la garantie de

» tous les événemens dont nous nous chargerions ,
» & dont l'épouvantable poids nous écraseroit
» avant deux mois. Et de quel front, du sein de
» la discorde, oserions-nous dire à la nation, que
» d'autres ne seront ni plus unis, ni plus sages, ni
» plus éclairés que nous ? »

O mes concitoyens ! n'entendez-vous pas, à cette salutaire motion, les acclamations de la France entiere, comme celles des matelots, quand d'un vaisseau prêt à s'engloutir, ils apperçoivent tout-à-coup le rivage ? N'entendez-vous pas les frémissemens des ennemis de la France, épouvantés de cette succession de législatures, eux qui croyoient déjà voir notre tombeau dans la premiere ? Et vous, de quelque condition que vous soyez, citoyens, je vous atteste ; à cette seule espérance, ne sentirez-vous pas votre confiance se ranimer, & la joie succéder à tant d'alarmes ? Ne voyez-vous pas déjà au premier bruit de cette annonce éclatante, les expatriés fugitifs accourir ; le clergé bénir le ciel ; la noblesse respirer ; le numéraire rentrer dans ses canaux, & circuler avec le rétablissement de toutes les dépenses ; les consommations se ranimer par la douce espérance qui réveilleroit dans tous les cœurs le désir si naturel de jouir ? Ne voyez-vous pas l'arbre antique de notre commerce végéter, refleurir, & produire dans toutes ses branches de nouveaux fruits, attendus & recueillis par la richesse ? Ne voyez-vous pas enfin la France abattue, couverte de débris, souillée de leur poussiere,

ſe relever tout-à-coup, les écarter avec vigueur, & ſe montrer ſoudain debout, à l'univers qui l'apperçoit d'un pôle à l'autre ?

Alors les impôts ſe rétabliſſent ; alors le crédit puiſe abondamment à leur ſource ; alors, en un mot, la nation eſt riche de la richeſſe des citoyens, & les citoyens ſont puiſſans de la puiſſance de la nation. Quelle cauſe pourra produire cette étonnante métamorphoſe ? La confiance, la ſeule confiance ; l'opinion enfin, l'opinion, la reine du monde.

O mes concitoyens ! ſi, profitant de votre malheureuſe expérience, vous avez ſoin d'écarter de la ſeconde Aſſemblée nationale tous les hommes factieux, d'un eſprit ardent & d'un cœur ſuſpect ;

Si vous ſavez apprécier à ſa juſte valeur ce frivole & dangereux talent de parler, à qui ſi ſouvent on proſtitua le nom d'éloquence ;

Si, préférant des hommes d'un ſens droit & ſimple, capables ſeulement d'expoſer ſans faſte leur modeſte & raiſonnable opinion, vous avez appris à vous défier de ces rhéteurs uniquement amoureux de leur eſprit, jaloux du ſeul honneur de bien dire, mais au fond profondément indifférens pour le bien public, & n'ayant du patriotiſme que ſon hypocriſie ;

Si vous n'appelez enfin à l'œuvre des lois & du bonheur public, que des hommes vraiment ſages, d'une probité bien reconnue, de mœurs irréprochables, & ſur-tout des hommes d'un

caractere modéré : ah ! c'eſt alors, mes amis, mes concitoyens, c'eſt alors que la confiance, appuyée ſur de ſolides fondemens, élevera au-deſſus de tous les obſtacles nos eſprits & nos cœurs : alors on nous verra, du ſein de la mort, remplir ſoudain notre vaſte & magnifique exiſtence.

Gardez-vous, mes concitoyens, gardez-vous bien de vous laiſſer perſuader, & de croire jamais que dans l'inſtant où vous formerez une aſſemblée repréſentative des chefs de famille de votre département, aucune puiſſance légitime puiſſe vous empêcher d'exercer le droit de vous nommer de nouveaux repréſentans.

Défiez-vous, je vous le dis hautement, des principes faux & rebelles (remarquez bien ce mot) que pluſieurs factieux de l'Aſſemblée nationale ont oſé avancer contre la ſainteté de leurs mandats, & ſur les limites de vos pouvoirs & l'étendue du leur.

Marquez, marquez profondément dans vos mémoires ces hommes infidelles & hardis, vraiment coupables du crime de leſe-Nation (1), & qui

(1) Le crime de leſe-Nation ! vingt accuſations ſont intentées contre ce délit : on les ſollicite, ces accuſations, on les mendie, &, qui le croiroit ? ce délit n'eſt pas encore déffini ; on n'en connoît ni la nature, ni les limites. Tant que la nation n'a été que le Roi même, le crime de leſe-Nation n'étoit rien, & maintenant que chaque Citoyen voit la Nation en lui ſeul, ce délit eſt par-tout, il embraſſe tous les délits.

n'ont voulu troubler la source de leur pouvoir, afin de puiser les abus au courant.

N'oubliez jamais que vos députés à l'Assemblée nationale ne sont que vos mandataires ; qu'à ce titre, ils sont révocables par vous & comptables envers vous : ne vous laissez plus surprendre à cette métamorphose adroite des représentans de quelques-uns, en représentans de la nation entiere, & voyez enfin que cette espece de tour de gibeciere, sous le prétexte de soumettre vos députés à la nation même, les éleve au-dessus de toute censure, & les rend les despotes de chaque citoyen : concevez que la plus odieuse tyrannie, comme la prétention la plus absurde, seroit celle d'user de vos pouvoirs maintenant, pour vous empêcher d'exercer vos pouvoirs dans l'avenir. Songez bien qu'alors vos députés, laissant tomber leur masque, ne vous offriront plus que des oppresseurs mal déguisés ; & qu'enfin, le serment même prêté par

---

Les crimes de lese-Nation ! ce sont assurément toutes les factions, toutes les cabales, qui du sein de l'Assemblée nationale, conduisent rapidement la Nation à sa perte. Français ! Français ! vous serez donc toujours les mêmes ; toujours ardens, toujours impétueux, toujours précipités ; tantôt, prenant les mots pour des choses, & tantôt les choses pour des mots. Ceux que vous n'aimez point vous parlent-ils, les meilleures choses ne vous semblent plus que de vaines paroles ; sont-ce au contraire les flatteurs de vos passions qui vous entretiennent, alors toutes les paroles sont des choses. O Français ! Français ! ne songerez-vous jamais que l'Europe vous regarde ?

une nation d'obéir aveuglément à la volonté particuliere de quelques députés, ſeroit un ſerment nul & dériſoire par ſa propre énonciation.

« Une nation promet d'obéir ſans examen aux » lois de ſes ſujets ! Une nation fait ſerment de ſe » taire & de reſpecter comme une choſe ſacrée » les vices même qu'elle découvriroit dans les lois » propoſées par une poignée de ſes ſujets ! »

Non, mes concitoyens, jamais l'Aſſemblée nationale n'eut un ſyſtême ſi attentatoire à vos droits, & ſi contraire aux principes qu'elle a conſacrés à la face de l'univers.

Si l'Aſſemblée de nos *mandataires* exige des milices nationales & des diverſes aſſemblées politiques, le ſerment de maintenir la conſtitution, ſans doute elle ne veut, elle ne peut dumoins étendre l'obligation de ce ſerment qu'au maintien des lois portées par la premiere aſſemblée légiſlative, tant que ces lois ne ſeront pas révoquées par les aſſemblées qui la ſuivront : elle a ſenti, elle conſacrera par-là cette grande vérité, que les lois même les plus ſuſpectes ſont un objet ſacré juſqu'à leur révocation par un pouvoir légitime : ce ſerment n'eſt donc que le ſerment fait par tous les citoyens de réprimer les particuliers rebelles.

Mais prétendre qu'un tel ſerment ſoit celui de limiter toutes les aſſemblées légiſlatives, pour n'obéir ſans réſerve qu'à la premiere, c'eſt une lâche abſurdité, c'eſt le ſerment de l'eſclavage.

Le premier devoir des citoyens eſt d'obéir tou-

jours aux lois, bonnes ou mauvaises; le premier droit des hommes libres est de les examiner sans cesse, & le premier, le plus beau privilege d'un bon citoyen & d'un homme sage, est de concourir à la réforme des erreurs de ses lois.

Et par quel étonnant privilege la premiere Assemblée nationale seroit-elle ainsi distinguée de toutes les autres, comme le maître est distingué des sujets ?

Seroit-ce en vertu de la bisarre & ridicule distinction entre *le pouvoir constituant & le pouvoir constitué*, comme si ce prétendu pouvoir *constituant* n'étoit pas lui-même un pouvoir *constitué* par la nation, & comme si, à chaque législature, cette même nation ne pouvoit pas renouveler, varier, modifier à son gré cette constitution de ses pouvoirs ?

Par quels motifs tout ce que cette premiere Assemblée a fait, seroit-il donc respecté comme sage, & tout ce que les Assemblées suivantes voudroient faire, seroit-il suspecté comme dangereux ?

Est-ce parce que la premiere Assemblée a été composée d'élémens plus contraires que jamais ne peut l'être aucune autre ?

Est-ce parce que, nouvelle encore pour les plus grands objets de la politique, elle avoit moins d'expériences & de lumieres que toutes les Assemblées qui la suivront, & qui, joignant les lumieres aux lumieres, l'expérience à l'expérience, seront toujours plus dignes de nous donner des lois ?

Seroit-ce donc parce que cette Assemblée a été le théâtre d'une discorde qui ne fera jamais rougir à ce point nulle autre des Assemblées législatives ?

Seroit-ce enfin parce que cette premiere Assemblée a été déchirée par des complots qu'on s'efforce de ne pas croire, tant la seule idée du crime de ruiner la patrie est un tourment pour l'imagination des gens de bien ?

Je m'arrête : il faut respecter la premiere Assemblée législative jusque dans ses fautes ; il faut reconnoître le grand caractere que nous lui avons conféré par notre volonté même ; il faut l'honorer pour notre propre honneur.

Un fils fut maudit pour avoir révélé la turpitude de son pere : mais la premiere Assemblée nationale est la fille aînée de la Nation : quelle mere n'a de l'indulgence pour ses enfans, & même de la foiblesse pour le premier ?

O mes concitoyens ! soyons justes sur-tout, & distinguons toujours les bons citoyens, les hommes modérés & sages, qui formerent une grande partie de cette Assemblée nationale ; retenons leurs noms, rappelons-les à nos enfans ; ne les blâmons jamais d'avoir courbé la tête sous le despotisme irrésistible des circonstances, & contentons-nous de bénir le ciel de ne nous avoir point soumis nous-mêmes à de si difficiles épreuves.

Je termine cet ouvrage fait à la hâte, & qui n'est que le cri d'un cœur long-temps oppressé. Je ne l'ai entrepris, je ne l'ai publié que pour vous rappeler vos idées mêmes & vos sentimens pro-

pres. Echauffez-les dans votre cœur ; mûriſſez-les par de ſages réflexions, & pénétrez-vous bien de ces deux vérités : vous avez le droit inconteſtable de nommer dans vos premieres aſſemblées de département, de nouveaux députés pour une ſeconde Aſſemblée nationale ; & ſi vous n'uſez pas de ce droit, vous êtes perdus ; la banqueroute de l'Etat & la guerre civile ſont des événemens infaillibles.

Mais quels mandats donnera-t-on à ces nouveaux députés ? . . . . Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Songez au préſent ; l'avenir même vous donnera des conſeils : renfermez-vous tout entiers dans ces idées que je ne me laſſe point de vous répéter, que je voudrois vous graver ſur des tables d'airain.

Si vous voulez vous ſauver, ne perdez pas un moment pour nommer de nouveaux députés, & former une ſeconde Aſſemblée nationale.

Si vous voulez vous ſauver, ſuppliez le roi d'aſſigner le lieu de la ſeconde Aſſemblée nationale dans une ville de ſes provinces.

Si vous voulez vous ſauver, cherchez d'avance les hommes les plus ſages, les plus vertueux, & ſur-tout les plus modérés, pour leur confier l'intérêt de vos fortunes & de vos libertés. Enfin, rappelez-vous ſans ceſſe ces ſalutaires paroles :

POINT DE BANQUEROUTE,
POINT DE GUERRE CIVILE,
POINT DE DESPOTISME ;
MAIS
UNE SECONDE ASSEMBLÉE
NATIONALE.